

Première année de thèse – Votre comité de suivi

Selon le règlement intérieur de l'EDOM – Article III.3 – Suivi du doctorant

A quoi sert le comité de suivi ?

Le comité se réunit au cours de votre première année de thèse pour faire un premier point sur l'avancement de vos travaux, de vos formations et de vos projets. Il permet de veiller au bon déroulement de la thèse. Le **compte rendu (CR)** qui sera rédigé par votre comité de suivi est un formulaire dont vous aurez besoin pour votre inscription en thèse l'année suivante.

De qui est constitué ce comité de suivi ?

Les deux membres obligatoires sont le directeur du laboratoire¹ et le directeur adjoint de l'EDOM référent de votre laboratoire². Votre directeur de thèse n'en fait pas parti.

Quand se réunit-il et pendant quelle durée ?

Généralement, le comité de suivi des doctorants en première année se tient au mois de Mai. L'entretien dure 20 minutes.

Qui organise le comité de suivi ?

L'EDOM coordonne les comités de suivi selon les disponibilités des membres du comité. Une convocation mentionnant les modalités de l'entretien est envoyée par courriel à chaque doctorant. Il n'est pas possible de reporter ce comité de suivi.

Que doit faire le doctorant ?

Avant la tenue du comité de suivi, le doctorant doit envoyer au directeur adjoint de l'EDOM :

- 1) **Le rapport d'avancement des travaux** : à faire signer par le directeur de thèse et à envoyer au directeur adjoint de l'EDOM.
- 2) **Le questionnaire de satisfaction** : à envoyer **directement** au directeur adjoint de l'EDOM. Ce document confidentiel ne doit pas être envoyé à une autre personne.

Qui dépose votre CR sur ADUM ?

Votre CR signé par les membres du comité de suivi sera déposé par l'EDOM sur votre espace ADUM dans un délai d'environ 3 semaines.

Le doctorant doit-il joindre son CR pour sa réinscription en thèse l'année suivante ?

Non, il est inutile de joindre ce document aux justificatifs demandés, même si celui-ci figure dans la liste des documents requis. L'EDOM l'ayant déjà déposé dans le système de ADUM, le joindre créerait un doublon.



[Formulaire Rapport d'avancement des travaux](#)

Questionnaire de satisfaction : il vous sera envoyé par mail vers la fin du mois d'Avril.

¹ ou son représentant.

² Si votre directeur de thèse est le directeur de l'unité ou le directeur-adjoint de l'EDOM, un autre membre du comité de suivi sera nommé en remplacement.